

Portfolio | Enoncé de la tâche
Procédure de qualification des graphistes CFC

Le portfolio individuel sert aux graphistes à documenter leurs prestations, notamment dans le cadre de mises au concours. Les travaux liés au portfolio débutent au cours du 5e semestre et documentent sous une forme médiatique appropriée la prestation personnelle d'ordre graphique fournie au cours de la formation dans les trois lieux de formation conformément à l'objectif particulier 3.1.3 du plan de formation (école professionnelle, entreprise formatrice et cours interentreprises). Les travaux sont accompagnés d'un commentaire critique formulé par les personnes en formation sur leur processus de création, sous l'angle de la prestation propre et du résultat obtenu. L'introduction au thème Portfolio a lieu à l'école professionnelle. Les moyens et les outils envisageables (médias, structure, conception graphique) sont présentés et éprouvés. Le portfolio est cependant réalisé dans l'entreprise formatrice. Le temps requis est octroyé aux personnes en formation. L'évaluation du portfolio est intégrée à la note globale (10%) de la procédure de qualification des graphistes CFC au terme de la formation.

La forme et le volume du portfolio ainsi que les matériaux utilisés peuvent être choisis librement. Le portfolio doit se comprendre par lui-même, être consultable en tout temps et être aisément transportable par son auteur. En plus du commentaire sur le processus de création, sur la prestation propre et sur le résultat obtenu, des explications doivent être fournies sur les points suivants : courte description du projet, année de création, client, autres conditions cadres ainsi que part de la prestation propre.

Dans le cadre de la procédure de qualification, le portfolio est remis à la fin de la formation à l'équipe des experts et est discuté (entretien d'examen portfolio) avec ces derniers dans le prolongement de l'entretien d'examen sur le travail pratique prescrit.

La note de la réalisation se compose de manière égale des parties suivantes : forme, conception, graphisme et commentaires. Elle constitue 50% de la note globale „portfolio“. La note de l'entretien d'examen constitue l'autre moitié de la note globale „portfolio“ et se compose des parties « importance du portfolio, auto-évaluation et aptitude à exprimer son opinion ».

Réalisation (50%) dans l'entreprise formatrice	Forme	<ul style="list-style-type: none"> - Média (Matériaux utilisés, adéquation et pertinence) - Réalisation (technique, propreté) - Innovation (originalité, personnalisation)
	Conception	<ul style="list-style-type: none"> - Dramaturgie (structure, navigation) - Contenus (spectre, choix) - possibilité d'extension (Modularité, possibilités d'adaptation)
	Graphisme	<ul style="list-style-type: none"> - Ecriture (macrotypographie, microtypographie) - Image (qualité de la reproduction, mise en scène) - Conception graphique (layout, système de présentation)
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité (présence de tous les éléments) - Volume (densité, congruence) - Message (clarté, compréhensibilité)
Entretien d'examen (50%) pendant PQ, 15 min	Importance portfolio	<ul style="list-style-type: none"> But et sens du portfolio Réflexion sur la réalisation (forme, conception, graphisme)
	Auto-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Forces / faiblesses Perspectives professionnelles
	Aptitude à exprimer son opinion	<ul style="list-style-type: none"> Personnalité, esprit points de vue, attitude

Cet énoncé doit être distribué par l'école professionnelle au début de la 3e année de formation (objectif particulier 3.1.3 du plan de formation)